

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 69 (1982)
Heft: 3: Stadterneuerung

Buchbesprechung: Jacques Favre, architecte, 1921-1973 [Edith Bianchi]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Buchbesprechung

Jacques Favre, architecte, 1921–1973
Bianchi, Edith, Collomb, Guy-Emmanuel, & Michaud, François: Jacques Favre architecte, 1921–1973. Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, 1981.

Une exposition vient de fermer ses portes en livrant une monographie exemplairement illustrée, qui est bien davantage qu'un rapide coup d'œil rétrospectif.

Rendre compte de l'engagement d'un architecte à travers quelques traits singuliers comporte le risque de la trahir, en présentant de lui une image trop figée, qui cache la trajectoire de sa carrière. Lorsqu'il s'agit d'évoquer les années 1950–1970, à la fois si proches et lointaines, la tâche se complique encore...

Jacques Favre, penseur et repenseur de l'architecture? C'est mal résumer un travail patient et progressif, quoique tout entier inscrit dans une tranche de 25 ans seulement. Avoir écouté Favre, l'avoir éventuellement approuvé ou contredit sur un point ou un autre devrait cependant raviver le souvenir. De son imagination, de sa logique, de sa force de persuasion.

Pour éviter l'écueil de la rétrospective globale, il ne sera question ici que de la définition que Jacques Favre donne du rôle de l'architecte dans l'organisation du phénomène architectural, mots bien pensés et pesés (dont on trouvera un schéma à la page 115 du catalogue).

Favre identifie trois axes de référence:

premièrement, la conception première d'un plan,
 deuxièmement, l'intégration architecturale,

troisièmement, la matérialisation constructive. Cet énoncé peut prendre la forme d'un trigone, dont les trois sommets forment entre eux une chaîne récurrente. Tout d'abord l'orientation première du thème architectural. Puis la mise à profit des ressources du lieu à bâtir, complice de la conception. Enfin le mot à mot de l'écriture constructive. En renversant l'ordre, on peut conclure que l'intelligence du site – selon qu'il est plat ou incliné, boisé ou dénudé, rocaillieux ou sablonneux – impose ses

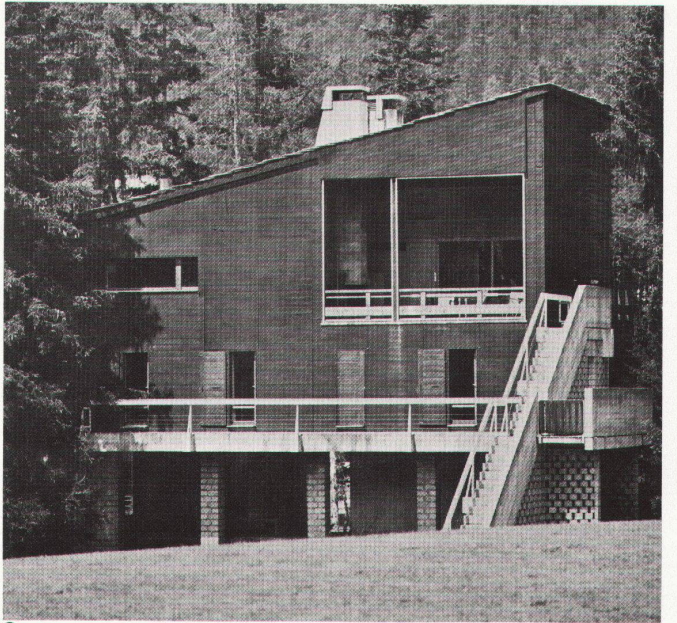
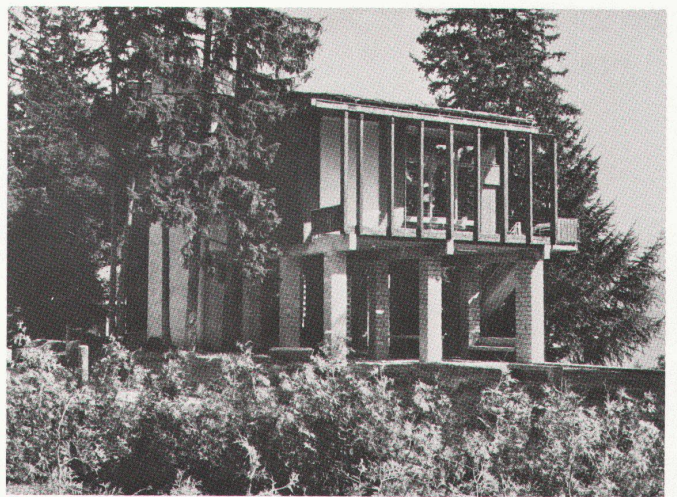
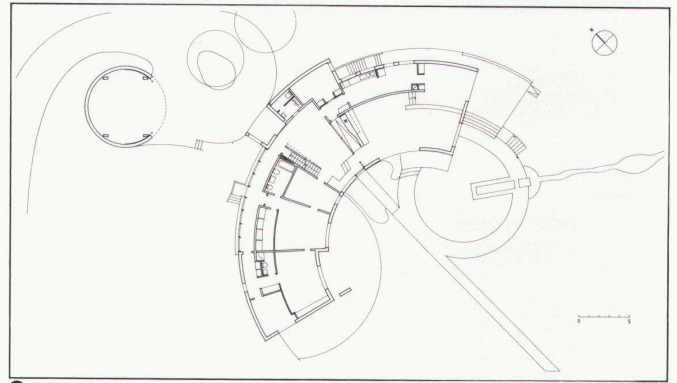
propres contraintes à la création. Avec la prégnance croissante du cadre, l'incitation à l'intégration architecturale se fait plus vive. Dans le mimétisme, comme dans le syncrétisme.

C'est ce qui se passe pour la maison «le Tramail» à Saint-Prex, lovée autour de la concavité du semi-patio et tournée résolument vers le lac (pages 16 à 21 du catalogue). Ou encore avec «le Framar» qui s'interpose entre la prairie et le sous-bois de conifères (pages 50 à 105 du catalogue). Architectures médiates, qui valent indistinctement par leur tout et leurs parties, et qui surtout sont indissociables de leur site d'implantation. L'architecte a multiplié les assurances d'ancrage jusqu'au dispositif en forme de ponton qui livre accès aux étages du Framar. Le cheminement lui aussi est «intégré», de l'extérieur jusqu'à la fin du déroulement intérieur des pièces, parcours-expérience calibré de manière à éveiller chez l'habitant ou le visiteur une sensation incomparable d'espace.

Ici, nous touchons à un autre problème aux règles plus mystérieuses encore (mais non moins fondamentales). Jacques Favre dit bien phénomène architectural. Cette notion complexe désigne surtout la faculté du cadre de paraître multiple dans son unité, d'accueillir, de retenir, d'offrir sa disponibilité. A ce titre-là, le phénomène architectural existe indépendamment de la richesse ou de la pauvreté des moyens déployés. De cette écriture spatiale résolue découle une phénoménologie de l'habiter, de l'être-chez-soi. Ses lois (partiellement énoncées par Gaston Bachelard) ont pour effet de qualifier l'espace intérieur en fonction d'une sorte d'animisme architectural. Dès lors, la moindre construction ne peut plus être banalisée puisqu'elle comporte sa propre identité consolidée par le temps écoulé.

En s'engageant plus avant dans sa recherche personnelle Jacques Favre a explicité progressivement son travail d'architecte. Non pas sous la forme d'un traité théorique. L'urgence d'alors résidait davantage dans l'exemple dessiné, puis construit que dans le discours sur l'objet, mais par l'alternance de croquis et de plans définitifs, formant à eux seuls une sorte de philosophie du projet d'architecture. Cette poétique réflexive et constructive, nous la retrouvons superbement illustrée dans la monographie consacrée à Jacques Favre. Elle mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Gilles Barbey



1 Villa Payot, «le Tramail», Saint-Prex 1955
 Plan du rez-de-chaussée

2 «le Framar», Crans-sur-Sierre 1957/58
 Angle nord-ouest

3 «le Framar»
 Angle sud-est